

Communiqué de presse

Loire
Atlantique

Cabinet du président

Hôtel du Département - 3, quai Ceineray – CS 94109
44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00
service.presse@loire-atlantique.fr - www.loire-atlantique.fr

Contacts presse :

- Faustine Heugues : 02 40 99 09 61
- Gweltas Morice : 02 40 99 16 68
- Laurence Corgnet : 02 40 99 17 45

Le 10 janvier 2016

Le Département de Loire-Atlantique réagit aux manifestations du samedi 9 janvier

Aéroport : Philippe Grosvalet demande le début des travaux dès février au Président de la République

Suite aux manifestations organisées par les opposants au futur aéroport du Grand Ouest, samedi 9 janvier, Philippe Grosvalet, président du Département de Loire-Atlantique a adressé une lettre au Président de la République, François Hollande :

« Monsieur le Président de la République,

Le transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique vers le site de Notre Dame des Landes est un projet majeur pour le développement du Grand Ouest et revêt un intérêt national indéniable. Depuis que j'exerce la responsabilité de Président du Département de Loire Atlantique, je n'ai eu de cesse de défendre ce projet aux côtés de l'ensemble des élus de nos territoires, quelle que soit leur sensibilité politique. Je vous ai personnellement rappelé cet attachement lors de votre venue récente en Loire Atlantique au cours de laquelle vous avez mis en lumière l'excellence de nos fleurons industriels qui font la fierté de notre Pays au plan international. Alors que nous bâtissons, jour après jour un territoire innovant, créateur d'emplois et dont la qualité de vie est reconnue par tous, cette infrastructure aéroportuaire doit conforter la dynamique de l'Ouest et mieux encore la connecter aux pôles européens et internationaux.

Je sais que vous partagez avec moi cette conviction que l'aéroport du Grand Ouest sera un moteur du développement pour les deux Régions Pays de la Loire et Bretagne, et au-delà. Il s'inscrit dans un équilibre entre le développement économique et social et la préservation indispensable de nos ressources naturelles. Ce projet, qui repose sur un très large consensus des élus locaux et des acteurs socio-économiques, mais aussi sur l'adhésion de la très grande majorité de nos citoyens, porte la marque de fabrique d'un territoire qui joue collectif, qui construit du compromis, qui prépare l'avenir.

Au lendemain des manifestations contre ce projet je veux saluer la responsabilité et le professionnalisme des forces de l'ordre. Dans un contexte parfois tendu, elles ont permis aux manifestants d'exercer leur liberté d'expression dans le calme et en toute sécurité. Je ne peux que regretter à nouveau le comportement inacceptable d'une petite partie de manifestants extrémistes qui ont tenté par la force de bloquer une infrastructure vitale pour notre territoire. Ces agissements ne sont plus tolérables dans un État de droit, pas plus que ne le sont les occupations illégales et les

exactions commises sur le site du futur aéroport par une petite centaine d'individus. Les habitants nous demandent instamment de faire respecter l'ordre public pour que cesse l'angoisse et la terreur que les habitants des communes riveraines vivent au quotidien. Il ne peut exister dans notre République de territoire de non droit et je ne puis accepter dans le cadre de mes responsabilités qu'une telle situation perdure depuis maintenant trop longtemps dans notre Département.

S'il est essentiel de respecter le droit des opposants à manifester, il est tout aussi primordial de respecter les décisions de justice.

Monsieur le Président, conformément à vos engagements toutes les procédures juridiques concernées par l'accord de mai 2012 ont été épuisées. Aujourd'hui rien ne s'oppose au démarrage des travaux dès février 2016. L'Etat a désormais la responsabilité d'assurer l'engagement opérationnel des travaux qui n'ont que trop tardé. C'est nécessaire pour le développement de l'Ouest, c'est indispensable à la bonne santé de nos entreprises, notamment celles de la filière BTP et c'est utile pour favoriser l'emploi local dont vous avez fait une grande cause nationale. Enfin c'est fondamental pour garantir l'autorité de nos règles démocratiques.

J'ai conscience de la difficulté de l'exercice. Je sais aussi que nous ne pouvons pas prendre le risque, devant les citoyens, d'entretenir un doute sur la puissance de l'Etat face à des grands projets dont notre pays a besoin. C'est pourquoi je me tiens à votre disposition, avec les élus locaux qui partagent cette ambition et cette préoccupation, pour définir les conditions d'une mise en œuvre sereine des opérations nécessaires à la construction dans les plus brefs délais de l'aéroport du Grand Ouest.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération. »